



AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR) OPÉRATEUR

PUBLIC CONCERNÉ

Travailleurs du BTP, conducteurs d'engins, personnels de terrassement intervenant à proximité des réseaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation requiert un minimum de 6 stagiaires pour être mises en œuvre et un maximum de 12 personnes

PRÉREQUIS

Aptitude médicale
Maîtrise du français, (lu, écrit, parlé)

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel, apports théoriques avec support numérique et documentation réglementaire
Études de cas concrets et analyse d'accidents

DURÉE

7 heures (incluant théorie, préparation et examen)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre en œuvre les procédures de déclaration et de prévention (DICT, marquage-piquetage).
- Réagir de manière adaptée en cas d'endommagement de réseau.
- Réussir l'examen AIPR Opérateur.
- Comprendre la réglementation en vigueur sur l'intervention à proximité des réseaux.
- Identifier les différents types de réseaux et les risques associés.
- Appliquer les règles de sécurité et respecter les distances minimales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Passage de l'examen QCM AIPR sur la plateforme du ministère de la transition écologique et de la Cohésion des territoires. Minimum 36/60 requis pour validation

Délivrance d'une attestation de réussite AIPR Opérateur

Enregistrement de la certification dans le registre du centre d'examen

Indicateurs 2025 :

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 100 %



AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR) OPÉRATEUR

MODALITÉS D'ACCÈS A LA FORMATION ET ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter pour adaptation)

Délais d'accès : Inscription possible jusqu'à 48h avant la session

LIEU DE FORMATION

291 Chaussée Beauvoir, 69590 Saint Symphorien sur Coise

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Email : mfr.val-de-coise@mfr.asso.fr

Téléphone : 04 78 48 44 69

TARIF

Tarif : 276€ TTC par participant,
Prise en charge possible par les OPCO)

CONTENU

Matinée : Partie Théorique (3 H)

Introduction à l'AIPR et contexte réglementaire

Définition et obligations légales

Présentation des acteurs (maîtres d'ouvrage, entreprises, exploitants de réseaux...)

Les risques liés aux interventions à proximité des réseaux

Identification des réseaux aériens, souterrains et subaquatiques

Risques électriques, gaz, télécoms, assainissement

Statistiques d'accidents et obligations de prévention

Les règles de sécurité et obligations des intervenants

Consultation des plans et marquage-piquetage

Distances minimales d'intervention

Procédures en cas d'anomalie ou d'accident

Après-midi : (4H)

Lecture et interprétation des plans de réseaux

Sensibilisation et analyse de situations à risque

Entraînement au QCM AIPR

Passage de l'examen officiel sur la plateforme agréée

Correction et bilan personnalisé

Organisme de formation :

Maison Familiale de Val de Coise

Numéro d'enregistrement

préfecture du Rhône :

82 69 11830 69

Numéro d'agrément centre : 1937

ministère de la transition écologique et de la Cohésion
des territoires